

Synthèse analytique

Erasmus+ demeure le programme phare de l'Union européenne (UE). Les résultats de la présente évaluation confirment la pertinence, l'efficacité et la popularité continues du programme. Ce dernier présente une haute valeur ajoutée de l'UE pour ses bénéficiaires directs (apprenants ainsi que personnel enseignant et formateurs dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse et du sport – 'praticiens' ci-après) mais également aux organisations et, indirectement, aux politiques et systèmes. L'évaluation confirme également la forte cohérence du programme ainsi que le ratio coût-efficacité positif des actions financées.

Un quart des Européens considère que les programmes d'échange d'étudiants tels qu'Erasmus sont parmi les réalisations les plus positives de l'UE¹. La contribution du programme va au-delà des résultats immédiats pour les bénéficiaires. Le programme est perçu par les Européens comme l'un des piliers de l'identité européenne. Pour nombre d'entre eux, il symbolise plusieurs avantages concrets que l'UE peut offrir à ses citoyens. L'intégration de plusieurs programmes précédents en un seul a permis à un public plus large de s'identifier à l'UE en y associant une image positive. Le programme intégré bénéficie de l'image de marque de son prédécesseur, Erasmus dans l'enseignement supérieur, et de la reconnaissance par le grand public qui lui y est associée.

Le présent rapport présente les résultats de l'évaluation du programme Erasmus+ sur la période 2014–2016 et des programmes précédents sur la période 2007–2013. L'analyse couvre tous les secteurs du programme : éducation et formation, jeunesse et sport ainsi que le programme Jean Monnet et le dispositif de garantie des prêts étudiants. Elle couvre également tous les types d'actions financés. L'évaluation porte en outre séparément sur une action en phase d'expérimentation en marge du programme, eTwinning Plus.

L'évaluation est structurée autour de cinq critères d'évaluation :

- pertinence,
- cohérence,
- efficacité,
- efficience et
- valeur ajoutée de l'UE

Le présent rapport est accompagné de rapports séparés couvrant :

- une évaluation du dispositif de garantie des prêts étudiants,
- une évaluation de programme Jean Monnet,
- une évaluation d'eTwinning Plus,
- les résultats de la consultation publique ouverte et,
- une synthèse des rapports des autorités nationales.

Conclusions principales

Sur l'ensemble de la période 2007–2016, les programmes ont financé la mobilité de plus de 4,3 millions de jeunes et de plus de 880.000 praticiens. A ceux-ci s'ajoutent de nombreux bénéficiaires qui ont pris part à des expériences de mobilité intégrée de courte durée et/ou à d'autres formes d'échanges internationaux dans le cadre de projets de coopération. Sur la seule période 2014–2016 (couverte par Erasmus+), plus de 1,4 million d'apprenants et 400.000 praticiens ont bénéficié du programme.

La quasi-totalité de ceux qui ont pris part à des actions de mobilité dans le cadre de l'Action clé 1 du programme actuel a déclaré être satisfaite de leur expérience. Quasi tous les praticiens bénéficiaires ont donné une appréciation très positive du programme (98 % de satisfaction). Ce sentiment est quelque peu inférieur dans le cas des apprenants (93 %), mais demeure néanmoins très élevé.

¹ *Standard Eurobarometer 87*, printemps 2017.

Un gage de qualité de la mobilité est la reconnaissance de celle-ci au retour des apprenants. Tous les étudiants de l'enseignement supérieur bénéficient d'une reconnaissance formelle de leur participation à une période de mobilité à l'étranger. Plus concrètement, 80 % obtiennent la pleine reconnaissance des résultats des acquis de l'apprentissage au niveau universitaire tandis que 15 % bénéficient d'une reconnaissance partielle. La reconnaissance des périodes de mobilité est également renforcée dans les secteurs de l'enseignement et la formation professionnelle (EFP) (88 % de reconnaissance des acquis de l'apprentissage) et de la jeunesse (80 % de reconnaissance).

L'analyse des données de l'enquête (basée sur une méthodologie quasi-expérimentale) souligne un lien clair entre participation au programme et les effets suivants au niveau des apprenants :

- hausse de 19 % du sentiment d'être un citoyen de l'UE ;
- désir accru (+31%) de partir à l'étranger de façon permanente ;
- perception plus positive (+8.2%) de la valeur de l'éducation (par rapport aux non-participants); et
- période de transition des études vers l'emploi écourtée. Ceux qui participent à Erasmus+ affichent une probabilité 13 % supérieure (aux non-participants) de connaître une transition raccourcie vers l'emploi (moins de trois mois).

L'évaluation a eu recours à l'appariement des coefficients de propension (*propensity score matching* en anglais) pour évaluer les résultats et les impacts du programme. Cette technique statistique analyse les différences de résultats entre le groupe de contrôle (non-bénéficiaires) et le groupe de traitement (bénéficiaires du programme) en jumelant les répondants à l'enquête issus de chaque groupe dès lors leurs profils présentent certaines caractéristiques similaires. La technique telle qu'elle a été utilisée ici permet de réduire l'effet du biais de sélection sans toutefois pouvoir l'exclure entièrement².

L'analyse des données provenant des tests de langue étrangère avant-après le soutien linguistique en ligne (OLS) révèle que près de la moitié des apprenants ayant suivi ce soutien ont amélioré leurs résultats d'au moins 5 % ou plus.

Méthodologie

L'évaluation a combiné diverses sources de collecte de données et techniques d'analyse. Les principales sources de données sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1.1 Résumé des sources de données

| | Source | Type de répondant/source | Nbr de répondants/cas/données recueillies |
|----------------------|--|--|---|
| Données du programme | Bases de données du programme | Extraits des systèmes informatiques de la Commission pour la gestion du programme | Non applicable – les données recueillies concernent tous les bénéficiaires et les candidats dans certains cas également |
| | Enquêtes de suivi des bénéficiaires (données de la DG EAC) | Tous les bénéficiaires de l'Action clé 1 font l'objet d'une enquête à la fin de la période de mobilité | 730.254 apprenants et 227.319 praticiens |
| | Soutien linguistique en ligne | Apprenants prenant part à | Taille de l'échantillon: |

² Il se peut par exemple que les jeunes participant au programme soient déjà plus attachés à l'UE que ceux du groupe de contrôle avant même leur participation.

| | Source | Type de répondant/source | Nbr de répondants/cas/ données recueillies |
|--|---|---|---|
| | (OLS) | l'Action clé 1 (étudiants de l'enseignement supérieur majoritairement) | 523.238 participants |
| Collecte de données primaires – enquêtes | Enquêtes auprès des bénéficiaires avec groupes de contrôle (non-bénéficiaires) | Bénéficiaires des actions de mobilité et de coopération ainsi que groupes de contrôle | Apprenants : 24.037 bénéficiaires et 2.695 non-bénéficiaires Praticiens: 20.155 bénéficiaires et 928 non-bénéficiaires |
| | Enquête auprès des experts | Experts ou évaluateurs impliqués dans la sélection de projets et/ou l'évaluation des rapports intermédiaires/finaux (auprès des agences nationales et/ou de l'EACEA responsables du programmes) | 1.122 réponses valides |
| | Enquête auprès des agences du programme | Agences chargées de la mise en œuvre du programme Un répondant par secteur | 130 réponses valides |
| | Enquête auprès des acteurs socioéconomiques | Organisations autres que les publics ciblés à titre principal, par ex. sociétés, autorités publiques, société civile (autres que les organisations pour la jeunesse) | 947 réponses valides |
| | Enquête sur le programme 'Jean Monnet' auprès des étudiants | Etudiants suivant des cours ou un cursus sur l'UE – étudiants bénéficiaires et personnel universitaire non-bénéficiaire | 332 bénéficiaires et 1.015 non-bénéficiaires |
| | Enquête auprès des étudiants bénéficiaires (section 'Jean Monnet') | Etudiants suivant des cours ou un cursus sur l'UE – étudiants bénéficiaires et personnel universitaire non-bénéficiaire du programme Jean Monnet | 120 bénéficiaires et 5.822 non-bénéficiaires |
| | Enquête sur le programme Jean Monnet auprès des praticiens | Personnel académique délivrant des cours/modules sur l'UE – bénéficiaires et non-bénéficiaires du programme Jean Monnet | 560 bénéficiaires et 443 non-bénéficiaires |
| | Enquête auprès des praticiens bénéficiaires (section 'Jean Monnet') | Personnel académique délivrant des cours/modules sur l'UE – bénéficiaires et non-bénéficiaires du programme Jean Monnet | 210 bénéficiaires et 4.681 non-bénéficiaires |
| | Enquête sur le dispositif de garantie des prêts étudiants menée lors du salon des | Etudiants présents dans salons d'étudiants (ciblant de futurs étudiants de niveau | 119 étudiants et 100 exposants (cf. la section séparée sur |

| | Source | Type de répondant/source | Nbr de répondants/cas/ données recueillies |
|-------------------|--|---|--|
| | étudiants | Master) et exposants à ces salons | le dispositif de garantie des prêts étudiants pour plus de détails) |
| | Enquête sur l'action pilote eTwinning Plus | Praticiens/personnel enseignant prenant part au projet pilote | 405 réponses à l'enquête ciblant les pays partenaires du programme 2.562 réponses à l'enquête ciblant les pays du programme (cf. la section séparée sur eTwinning Plus pour plus de détails) |
| Interviews | Entretiens avec des informateurs clés | Acteurs clés impliqués dans les secteurs couverts par les programmes | 59 au niveau UE 131 dans 15 pays |
| | Entretiens sur le dispositif de garantie des prêts étudiants | Intermédiaires financiers (non)-participant et leurs représentants ; programmes nationaux de prêts aux étudiants ; établissements d'enseignement supérieur et leurs représentants ; autorités nationales et agences ; représentants des étudiants et de la jeunesse | 33 entretiens (cf. la section séparée sur le dispositif de garantie des prêts étudiants pour plus de détails) |
| | Entretiens avec des bénéficiaires du programme Jean Monnet | Entretiens avec des professeurs n'ayant jamais introduit de candidatures auprès du programme Jean Monnet (AU, CZ, UK, EL, US) | 5 entretiens (cf. la section séparée 'Jean Monnet' pour plus de détails) |
| | Entretiens sur eTwinning Plus | Enseignants bénéficiaires au sein des pays du programmes et pays partenaires et acteurs clés à l'échelle de l'UE | 31 entretiens (cf. la section séparée eTwinning Plus pour plus de détails) |
| Etude de cas | Etude de cas | Praticiens, apprenants, personnel de direction et autres acteurs clés | 233 répondants 38 études de cas |
| documentaire | Revue de rapports de projets sélectionnés | Extraction d'informations émanant de projets de coopération e de projets à portée systémique | 386 rapports |
| | Evaluation de résultats de projets par un panel d'experts | Evaluation de résultats des projets au regard de critères établis | 100 résultats de projets |
| Recherche diverse | Revue de littérature | Recherche sur les résultats et les impacts des programmes Erasmus+ et des programmes précédents | 131 sources examinées (évaluations, études, publications au niveau européen, national, |

| | Source | Type de répondant/source | Nbr de répondants/cas/ données recueillies |
|--|--------|--------------------------|---|
| | | | international) |

Pertinence

Les parties prenantes consultées perçoivent, dans une large mesure, le programme (Erasmus+) comme approprié pour répondre aux besoins des apprenants et des praticiens. Les opportunités de mobilité internationale et de coopération sont perçues comme répondant aux besoins des jeunes en matière de développement de compétences et de développement personnel. Ces opportunités répondent également aux besoins des praticiens et des organisations en matière de partage et d'acquisition de connaissances et d'échanges favorisant l'intégration.

Les parties prenantes perçoivent également le nouveau programme comme étant plus clairement aligné avec les politiques et les priorités de l'UE que ses prédécesseurs. Quelques failles dans le degré d'alignement sont néanmoins observées. Les documents principaux soutenant le programme et les critères de sélection des projets se réfèrent plus nettement aux priorités politiques de l'UE (en se focalisant sur un nombre plus restreint). Le passage en revue des thèmes couverts par les projets (échantillon de projets revus par l'équipe d'évaluation) suggère un degré raisonnable d'alignement avec les priorités de l'UE. Néanmoins, une analyse plus fine de la rhétorique utilisée par les candidats demandant un financement de leurs projets par Erasmus+ permet d'identifier des axes d'améliorations possibles au niveau de l'alignement des projets. Ceci a notamment été mis en évidence en comparant ce que les projets financent avec des priorités clés définies au niveau de l'UE, telles que le décrochage scolaire, le renforcement de l'attractivité de l'enseignement supérieur en Europe ou l'amélioration des compétences de base et compétences clés. En pratique, certains de ces défis majeurs ne sont abordés que de façon marginale par les projets revus.

Les différentes sources prises en compte montrent qu'Erasmus+ est bien connu du grand public et est très visible parmi les jeunes en particulier. Le nom (Erasmus+) est utilisé largement dans tous les secteurs du programme. La crainte initiale que l'adoption d'un nom unique rappelant celui de l'ancien sous-programme Erasmus (associé au secteur de l'enseignement supérieur) puisse affecter négativement la visibilité des autres secteurs ne s'est pas confirmée. Au contraire, trois ans après le lancement du nouveau programme, force est de constater que le nom du programme, Erasmus+, bénéficie d'une grande popularité.

Cohérence

L'intégration de différents programmes en un seul a considérablement accru la cohérence interne des actions.

Les objectifs définis pour les différents secteurs couverts par le programme actuel sont perçus comme cohérents et se renforçant mutuellement. La base légale du programme et les autres documents principaux associés établissent des liens logiques et clairs entre les objectifs et les actions du programme. L'architecture du programme a été simplifiée et cette simplification est généralement bien accueillie par toutes les parties prenantes. L'architecture actuelle évite largement des situations de duplication. Le seul domaine où certains chevauchements ont été remarqués concerne un sous-groupe de projets dans les secteurs du sport et de la jeunesse (projets axés sur l'inclusion sociale à travers le sport).

Les avantages de l'architecture intégrée les plus fréquemment mentionnés sont notamment les suivants:

- programme unique, plus large et multidisciplinaire permettant une visibilité accrue auprès des décideurs politiques;

- administration standardisée des différents types d'actions offertes à travers tous les secteurs;
- transparence, responsabilité et rationalisation accrues des règles au sein du programme;
- plus grande visibilité des opportunités offertes par le programme.

Selon certains répondants en revanche ce processus d'intégration n'offre pas une solution gagnant-gagnant pour tous. Ceux-ci considèrent que certains secteurs ou types d'actions ont été quelque peu « sacrifiés » dans le nouveau programme.

- En particulier, les répondants de diverses organisations et secteurs constatent que le volet consacré à la formation des adultes a perdu en moyens et en spécificité.
- D'autres regrettent le fait que les autorités nationales ne puissent définir leurs propres priorités dans le programme en parallèle des priorités de l'UE. Selon eux, ceci pourrait contribuer à favoriser un meilleur alignement avec les priorités de l'UE mais aussi à permettre aux pays du programme de choisir parmi les priorités politiques de l'UE celles qui sont les plus pertinentes pour eux.
- Cette approche « unique et applicable à tous » a peut-être été poussée trop loin. La standardisation des procédures et la simplification des types d'actions suggèrent que des projets de nature, d'ambition et d'échelles différentes (en particulier dans le cadre de l'Action clé 2) doivent répondre aux mêmes critères.

L'intégration du programme a également permis d'accroître la cohérence externe en identifiant et supprimant quelques doublons (comme la mobilité des chercheurs de niveau doctoral de et vers les pays partenaires, ce qui faisait double emploi avec les actions Marie Skłodowska-Curie).

En matière de cohérence externe, l'évaluation a constaté que le programme est globalement complémentaire avec d'autres programmes européens tels que le Fonds Social Européen (FSE), Horizon 2020, le Troisième programme Santé dans le domaine du sport, INTERREG et le programme Erasmus pour jeunes entrepreneurs (EYE). L'existence de synergies concrètes entre ces programmes n'a toutefois pu être formellement confirmée.

Efficacité

Résultats et participation

Le programme atteint ou dépasse la grande majorité de ses objectifs en matière de résultats. Il n'y a qu'au sein du programme Jean Monnet et, de manière très significative, au niveau du dispositif de garantie des prêts étudiant, que tous les indicateurs de résultat ne sont pas atteints.

Les conclusions principales concernant les résultats d'Erasmus+ comparés à ceux des trois dernières années des programmes précédents montrent:

- une forte hausse de participation des étudiants de l'enseignement supérieur à la mobilité - incluant la mobilité internationale ;
- une forte hausse de la mobilité des praticiens dans l'enseignement scolaire, professionnel et supérieur (incluant la mobilité internationale dans l'enseignement supérieur);
- une forte hausse du nombre de projets dans l'enseignement supérieur (y compris à l'international) ;
- une forte baisse du nombre de projets dans tous les autres secteurs. Il convient toutefois de noter que la baisse du nombre de projets s'explique aussi par le fait que le programme actuel finance un plus petit nombre de projets mais de plus grande envergure. Ceci est particulièrement le cas dans les secteurs scolaire, de la jeunesse et de la formation des adultes.

D'autres conclusions principales relatives aux résultats incluent:

- Le programme génère un volume très élevé de produits ('outputs') dits intellectuels. Toutefois, le volume n'est pas nécessairement un indicateur de qualité. Au contraire, moins de produits mais avec une valeur ajoutée plus nette seraient nécessaires pour accroître l'innovation à travers le programme.
- L'enseignement supérieur est le secteur qui compte le plus grand nombre de bénéficiaires. C'est également le secteur qui a vu progresser sa présence au sein des projets portés par d'autres secteurs (beaucoup plus d'universités ont par exemple pris part à d'autres volets du programme que par le passé).
- Le nombre d'apprenants adultes qui ont pris part à des actions de mobilité mixte dans le cadre d'Erasmus+ est comparable au nombre de bénéficiaires des actions de volontariat dans le programme précédent.
- Le secteur de la jeunesse contribue très fortement à la dimension internationale du programme.
- Le nombre d'actions financées dans le secteur du sport reste faible. Toutefois, les organisations sportives participent à d'autres secteurs du programme.
- La formation des adultes et l'enseignement et la formation professionnelle (EFP) sont les secteurs les plus variés en termes de types d'organisations bénéficiaires.
- Le niveau de coopération transsectorielle a augmenté au sein du programme actuel.
- L'interconnexion des pays impliqués dans le programme évolue. Les petits pays et les pays d'Europe centrale et de l'Est sont mieux intégrés dans le programme actuel que dans ses prédécesseurs.
- La participation récurrente ou multiple des individus (apprenants et praticiens) à des actions de mobilité semble être relativement faible tandis que la participation multiple d'organisations, à des projets de coopération, demeure méconnue.

En comparaison avec ses prédécesseurs, le programme actuel inclut de nouvelles actions destinées à accroître la participation de publics défavorisés. Sur la base des données du programme collectées par la DG EAC, la participation de publics défavorisés (incluant les moins favorisés) correspond à plus du double du nombre ciblé. Toutefois, les données s'appuient sur une définition très large de personnes dites 'défavorisées', ayant le moins d'opportunités. En outre, la comparaison entre différents types de données (données du programme, enquêtes ICF auprès des bénéficiaires et données sur le niveau de participation d'écoles situées dans des zones défavorisés) révèle certaines incohérences. Ceci suggère que la qualité des données, spécifiquement pour certains types d'actions³, est à prendre avec prudence. Les données des programmes précédents sont incomplètes et il n'y a de ce fait pas de base solide pour une comparaison entre les différentes périodes de programmation.

Résultats pour les apprenants et les praticiens

La base légale inclut plusieurs indicateurs de résultat pour le programme. Tandis que certains objectifs ont été atteints ou surpassés, d'autres n'ont pas été atteints. Toutefois, l'évaluation a relevé un certain nombre d'incohérences dans la manière dont les valeurs cibles pour ces indicateurs ont été fixées. Même pour les indicateurs dont les objectifs n'ont pas été atteints, les valeurs de ces indicateurs sont plutôt élevées. Dans aucun cas, la valeur de ces indicateurs ne paraît particulièrement faible.

Les conclusions principales présentées jusqu'ici représentent les principaux résultats du programme. Suivent ci-dessous quelques résultats complémentaires. Par exemple, la majorité des apprenants estime que le programme leur a permis d'améliorer au moins six compétences clés (sur neuf compétences référencées dans l'enquête de suivi d'Erasmus+⁴). Des différences notables sont toutefois observées entre les secteurs. Dans l'ensemble, alors que le nombre d'avis positifs est élevé, les étudiants de

³ Ceci fait notamment référence aux données sur les participants les moins favorisés qui prennent part à des échanges de jeunes (action 'Youth exchange'). Cette action rassemble une large part de bénéficiaires dans cette catégorie.

⁴ Note: dans le volet 'jeunesse', le nombre de compétences clés référencées dans l'enquête était plus élevé (13).

l'enseignement supérieur qui ont pris part à des expériences de mobilité au sein des pays du programme sont les moins enthousiastes quant à l'impact de ce dernier sur l'amélioration de leurs compétences.

En complément de données quantitatives solides attestant de la contribution du programme au développement des aptitudes et compétences des apprenants, les études de cas ont, en particulier, souligné l'influence positive du programme sur le développement personnel, la maturité et l'autonomie des jeunes. Les termes "confiance", "indépendance" et "ouverture d'esprit" ont souvent été rapportés.

L'analyse de l'impact du programme sur les praticiens met également en lumière divers effets positifs. Selon les enquêtes (quasi-expérimentales) ciblant ces derniers dans le cadre de l'évaluation, les domaines présentant des différences notables pour les praticiens bénéficiaires sont :

- le travail en réseau, la taille des partenariats et le degré de coopération avec des pairs à travers le monde ;
- le fait de se sentir européen ;
- l'usage des ressources numériques ; et
- l'implication dans des activités de volontariat et au sein de leur milieu professionnel (cela peut également être un effet du processus de sélection au sein programme qui tend à attirer les praticiens les plus motivés et investis).

Globalement, les praticiens ont une opinion très positive du programme quant aux opportunités que celui-ci offre en matière de développement personnel et professionnel. Cela est vu comme une opportunité de « dépasser l'ordinaire », ce qui peut avoir un effet important au niveau du maintien dans la profession et du bien-être personnel.

Les mécanismes de reconnaissance des expériences de mobilité pour les praticiens sont toutefois moins formalisés que ceux s'appliquant aux apprenants. Alors que la plupart des praticiens bénéficient d'une reconnaissance informelle via leurs pairs et leur hiérarchie, la reconnaissance formelle est moins répandue.

Impacts aux niveaux des organisations et des systèmes

L'internationalisation des organisations est clairement attestée par les enquêtes. Les organisations bénéficiaires disposent de réseaux internationaux bien plus solides et plus larges.

Les autres effets sur les organisations se manifestent par:

- des partenariats nationaux ;
- le développement de cadres de travail de qualité pour les activités avec les jeunes.

Les autres résultats sont moins tangibles et l'on trouve moins de preuves de changements profonds des pratiques institutionnelles ou pédagogiques.

Les praticiens ont bien le sentiment de mettre en œuvre positivement les leçons et résultats découlant des projets de coopération et des échanges de mobilité. L'impact du programme sur l'organisation de la pédagogie et sur les publics qu'il cible n'a pu en revanche être mis en lumière que de façon anecdotique. Une analyse qualitative approfondie et à plus grande échelle, qui se considérerait les effets sur un plus grand nombre d'organisations dans chaque secteur serait nécessaire pour obtenir des résultats plus fins.

L'un des points faibles des programmes est la qualité des résultats générés dans le cadre d'actions comparables aux Actions clé 2 et 3 actuelles. Bien que ces projets favorisent de façon significative l'acquisition de connaissances, le partage et l'échange, leur caractère innovant est insuffisante. Le déploiement des résultats au-delà des bénéficiaires directs de ces actions s'avère par ailleurs très modeste. Les participants à ces actions tirent effectivement profit du processus et de l'échange financés par le programme et exploitent bien les résultats qu'ils génèrent directement. Mais, le programme a également l'ambition d'étendre les effets au-delà des bénéficiaires directs. Des exemples

de déploiement ou d'acquisition de connaissances au-delà des bénéficiaires directs existent certes mais demeurent isolées. L'examen de résultats de projet sélectionnés montre que la transférabilité et le potentiel d'utilisation par d'autres entités sont des éléments perfectibles.

Améliorer le degré d'innovation au sein du programme, en particulier dans le contexte des partenariats stratégiques, devrait clairement être un objectif à l'avenir. Pour ce faire, tous les types d'activités financés sous les Actions clés 2 et 3 n'ont pas vocation à favoriser l'innovation. Néanmoins, lorsque l'innovation est attendue, elle devrait être soutenue et ce différemment des autres activités simplement axées sur les processus de collaboration. Ce résultat découle essentiellement de l'analyse des programmes précédents et des Partenariats stratégiques (*Strategic Partnerships en anglais*) financés dans le cadre du programme actuel. En effet les Alliances de la connaissance (*Knowledge Alliances en anglais*) et les Alliances sectorielles pour les compétences (*Sector Skills Alliances en anglais*) également soutenues dans le cadre d'Erasmus+ étaient trop récentes au moment de la collecte de données et aucun résultat exploitable n'était dès lors disponible.

Les principaux indicateurs d'impact définis par la base légale du programme proviennent des objectifs cibles de la stratégie Europe 2020 pour l'éducation et la formation (accès à l'enseignement supérieur et décrochage scolaire). La contribution du programme dans ces domaines reste selon toute vraisemblance limitée et très indirecte. Même si le programme contribue d'une certaine manière à favoriser pour ses bénéficiaires directs la poursuite de leurs études ou formation, le nombre d'apprenants effectivement atteints par Erasmus+ demeure faible au regard du nombre considérable d'individus qu'il faudrait atteindre pour obtenir des résultats tangibles. On peut toutefois se demander si ces indicateurs d'impact sont les plus appropriés pour ce programme. Les domaines où le programme apporte une contribution substantielle (pas uniquement au niveau des apprenants individuels bénéficiaires) sont les suivants :

- La reconnaissance des résultats des acquis de l'apprentissage et l'ouverture des organisations d'enseignement et de formation à d'autres contextes (par exemple, un autre pays, une autre organisation). La mobilité des apprenants est l'action de plus grande ampleur au sein du programme. Cette action a de plus un effet indirect au niveau des organisations et des systèmes. Dans le domaine de l'enseignement supérieur, la mobilité a été une voie importante permettant de rendre l'offre d'enseignement plus flexible. Des effets similaires sont progressivement constatés dans l'EFPP où les dispositifs de reconnaissance des qualifications se développent de façon croissante tandis que la prise en compte des acquis mêmes de l'apprentissage est reconnue comme un effet important du programme au niveau organisationnel.
- La dimension européenne en matière d'enseignement, de formation, de jeunesse et de sport et l'interconnexion des organisations au sein de ces secteurs. Ceci inclut la coopération transsectorielle tant au niveau national qu'international. Cette dimension est également associée à divers types de changements non contraignants ('soft changes') tels que l'échange d'informations, le partage et l'acquisition mutuelle de connaissances.
- Une attitude positive envers l'UE. Le programme est associé à un fort sentiment d'appartenance à l'UE parmi les bénéficiaires. Il est également connu et hautement apprécié au-delà des bénéficiaires directs. Erasmus+ est un exemple concret pour beaucoup de ce qu'être européen signifie et de la façon dont l'UE peut directement bénéficier aux personnes.

Durabilité

L'évaluation a identifié des effets positifs et durables sur les apprenants participant à des actions de mobilité.

L'un des résultats durables du programme et des programmes précédents est le changement culturel intervenu dans la perception de plus en plus positive de la mobilité. Cela est déjà bien documenté dans le secteur de l'enseignement supérieur dans lequel la

mobilité autofinancée est assez répandue. Ces changements s'inscrivent dans le long terme mais n'ont pas encore été entièrement attestés dans d'autres secteurs. Bien que d'autres secteurs tels que l'EFPP se caractérisent également par une demande élevée de bourses Erasmus+, la mobilité dans ce secteur est loin d'être une pratique courante à ce stade.

La durabilité des résultats des projets de coopération est un point faible du programme. Pour pallier à cela, l'évaluation conclut que le programme tirerait profit en différenciant:

- les projets de coopération qui concernent les simples échanges ('soft exchanges') et dont l'attente principale est de générer un 'effet d'échelle' (toucher les participants qui ne l'auraient pas été autrement). Ces projets devraient moins mettre l'accent sur le résultat et davantage sur l'assurance qualité du processus ; et
- des projets clairement novateurs qui devraient adopter une approche différente (évaluation des besoins, incubateurs ou suivi, financement complémentaire en vue d'une plus forte intégration). Les Alliances de la connaissance et les Alliances sectorielles pour les compétences combinent certains de ces éléments mais se concentrent sur l'employabilité, la compétitivité et les « nouvelles compétences » sans aborder explicitement l'inclusion sociale ou les compétences clés pour tous.

Efficiences

Rentabilité (rapport coûts/efficacité)

La rentabilité des actions de mobilité des apprenants (sur la période 2014–2016) est clairement attestée lorsque l'on compare les coûts modestes avec les résultats identifiés. Les coûts par apprenant mobile varient approximativement entre 900 € dans le secteur de la jeunesse et 4.700 € dans le secteur de l'enseignement supérieur international. Le coût moyen s'élève à 1.500 € par apprenant. Le coût moyen par apprenant mobile par jour s'élève à environ 15 €. L'analyse démontre des effets clairs pour les apprenants considérés pour ces types d'actions. Au niveau des effets identifiés, les coûts par apprenant semblent raisonnables. Ceci est par ailleurs étayé par la confirmation de la valeur ajoutée élevée au niveau européen de ces types d'actions ainsi que par la comparaison globale avec des programmes de nature similaire.

Le ratio coût-efficacité des actions de mobilité des praticiens est également positif. Le coût moyen par acteur mobile se situe entre 700 € et 900 €. Les coûts par jour et par praticien mobile se situent autour de 200 €. Les coûts par praticien sont plus élevés que ceux des apprenants. Les retombées sur les praticiens sont néanmoins moins fortes même si un nombre d'effets concrets est identifié. Les effets sur les praticiens génèrent également des effets positifs sur les organisations, les apprenants et d'autres acteurs mais ceux-ci sont difficiles à quantifier et à mesurer avec précision. Par conséquent, bien que le ratio entre les coûts et effets mesurés soit moins nettement positif que pour les apprenants, celui-ci est néanmoins considéré comme positif. En outre, la valeur ajoutée de l'UE de ces actions est démontrée et, à l'instar des apprenants, la comparaison avec des programmes de nature similaire est favorable à Erasmus+.

Le ratio coût-efficacité des projets de coopération (Action clé 2 et types d'actions équivalentes) est plus difficile à évaluer car les actions considérées présentent une variété d'effets multidimensionnels.

Taille du budget

La demande de financement d'Erasmus+ excède largement les fonds disponibles. En particulier, les taux de réussite de l'Action clé 2 sont faibles et les scores des projets retenus élevés. Cela signifie que la barrière à l'entrée pour ceux qui souhaitent rejoindre le programme, sans aucune ou avec très peu d'expérience, est très haute. La part la plus grande du budget est allouée à l'Action clé 1 et plus précisément à la mobilité des apprenants. Il s'agit de l'action dont les effets sur les individus sont les plus nets. Le deuxième poste du budget concerne les projets de coopération, suivi de la mobilité des praticiens. Compte tenu de l'ambition assignée aux projets de coopération, le budget qui

leur est alloué est, de façon compréhensible, plutôt élevé. Toutefois, cela n'est pas suffisant. Même dans le cadre de l'Action clé 1, diverses actions affichent des taux de réussite faibles et de demande élevés. Cela signifie qu'un plus grand nombre d'apprenants pourrait être admis dans le programme si les fonds étaient suffisants.

La consultation publique ouverte a confirmé le fait que les montants alloués par le budget à la plupart des secteurs sont largement perçus comme insuffisants. Ceci est également reflété dans les rapports des Agences nationales qui soulignent les faibles taux de succès liés au manque de financement.

Par ailleurs, cette limitation du budget empêche le programme d'atteindre une masse critique de personnes et d'organisations dans les secteurs autres que l'enseignement supérieur. Cela est particulièrement clair dans les secteurs de la formation des adultes et du sport, et est également observé dans le secteur scolaire. Ceci a un effet négatif sur le programme l'empêchant de déployer son potentiel et de générer des effets plus larges aux niveaux organisationnel et systémique.

Structures de gestion et de mise en œuvre

Erasmus+ s'appuie sur une structure de gestion et de mise en œuvre héritée des programmes Education et Formation tout au long de la vie et Jeunesse en action. La structure est maintenant bien établie et globalement, les relations entre les parties prenantes sont claires. Dans l'ensemble, les structures de gestion et de coordination du programme paraissent claires et bien acceptées. Les coûts de gestion sont également raisonnables, en particulier en comparaison avec d'autres initiatives nationales de nature comparable et de taille plus restreinte.

Gains d'efficience

L'ambition de réaliser une économie d'échelle de 40 %⁵ suite à la fusion de plusieurs programmes en un seul n'a pas été atteinte à ce jour. Les coûts de gestion des agences nationales rapportés à la valeur totale du programme s'avèrent être plus ou moins stables entre les différentes périodes de programmation.

La comparaison entre les différentes périodes de programmation n'est toutefois pas aisée compte tenu de changements intervenus dans le périmètre couvert par les frais de gestion des agences nationales.

Bien qu'on ne puisse pas conclure sur la question des économies d'échelle, l'opinion des agences responsables du programme est plutôt positive quant à l'évolution de l'efficience de la gestion du programme.

L'usage de coûts unitaires est globalement bien accueilli même si certains regrettent la disparition des sommes forfaitaires, considérés comme plus simples, qui étaient d'application dans certains volets des programmes antérieurs.

Suivi et mesures anti-fraude

La disponibilité de données et l'existence de systèmes de suivi a été considérablement améliorée par rapport aux programmes précédents. Un plus grand nombre de données de meilleure qualité est disponible à l'heure actuelle par rapport à la période antérieure et les données sont mieux exploitées, en particulier via l'outil de suivi du programme (*'Erasmus+ beneficiary dashboard' en anglais*) ainsi qu'à travers les rapports annuels.

Toutefois, certains éléments tels que l'utilisation des données recueillies ou la pertinence et la clarté de certains indicateurs pourraient être améliorés.

Pour le reste, très peu de cas d'irrégularités et de fraude (en particulier si l'on considère le grand nombre de projets financés) sont observés. Les mesures anti-fraude en place

⁵Evaluation d'impact du programme 'Erasmus+' (nommé alors 'Erasmus pour tous'), Document de travail des services de la Commission, SEC(2011) 1402 du 23.11.2011.

sont jugées appropriées tandis que des améliorations progressives continuent d'être réalisées au niveau de la Commission pour réduire encore davantage ces risques.

Valeur ajoutée de l'UE

Globalement, le financement alloué par l'UE pour Erasmus+ offre une forte valeur ajoutée au niveau européen. Dans les secteurs de l'éducation, de la formation et de la jeunesse, l'analyse montre une valeur ajoutée claire de l'UE aux niveaux suivants:

- Echelle – d'autres actions comparables dans les domaines de la mobilité des praticiens et des étudiants et de la coopération internationale apparaissent marginales rapportées à l'échelle d'Erasmus+. Le soutien aux modules et activités de recherche Jean Monnet constitue une exception (voir ci-dessous).
- Couverture – l'étendue géographique (nombre et type de pays couverts) du programme n'est pas comparable à celle de la plupart des autres programmes considérés qui financent des types d'actions similaires. La couverture sectorielle d'Erasmus+ est également unique. Aucune des actions soutenues par les autres programmes nationaux considérés à des fins de comparaison ne combine tous les secteurs couverts par Erasmus+. Dans l'ensemble, il y a considérablement moins d'actions comparables à celles d'Erasmus+ à d'autres niveaux dans les domaines de la jeunesse et du sport. Ceci signifie que ces secteurs ont moins d'opportunités de coopération internationale (en dehors du sport de compétition).
- Processus – Erasmus+ a mis en place des processus spécifiques (incluant des phases d'expérimentation et tests) en particulier pour la gestion de la mobilité. Des exemples d'introduction de ces processus dans d'autres actions nationales et européennes existent.
- Coopération transnationale – les Etats membres de l'UE, en particulier, sont désormais bien intégrés au sein du programme. L'évaluation a permis d'identifier des tendances intéressantes en matière d'interconnexion. Celles-ci mettent en évidence que le programme n'est pas nécessairement dominé par des grands pays comme on pourrait s'y attendre. Les petits pays sont aussi très bien connectés.

A l'opposé des éléments ci-dessus, la valeur ajoutée du programme en matière d'innovation est insuffisante. Comme présenté dans la section 'efficacité' du rapport, le degré d'innovation au sein du programme reste limité. Des exemples de cas où le programme est utilisé comme terrain d'expérimentation pour éclairer le développement de politiques au niveau national existent certes mais il s'agit d'exemples isolés.

Concernant le dispositif de garantie de prêt étudiant, la valeur ajoutée de l'UE n'a pas encore atteint son plein potentiel étant donné la portée très limitée de l'action telle qu'elle a pu être observée pendant la période évaluée.

Dans le secteur du sport, l'évaluation de la valeur ajoutée de l'UE est difficile compte tenu du caractère encore très récent du chapitre 'sport' du programme et de sa mise en œuvre progressive. De ce fait, ce dernier n'avait qu'une portée limitée au cours de période évaluée. Une autre difficulté rencontrée pour le sport concerne la diversité des sujets traités et le fait que le niveau limité de financement conduit à une dispersion entre une trop grande variété de problématiques.

La valeur ajoutée de l'UE concernant les actions Jean Monnet s'est réduite au fil des ans. Le volume des activités d'enseignement et de recherche sur l'UE a augmenté et un nombre croissant d'individus a été formé dans ces domaines via des programmes et modules non financés par l'UE. Cette croissance ne peut être attribuée au programme Jean Monnet étant donné que son financement ne couvre qu'une faible part des activités de recherche et d'enseignement organisées au sein de l'UE. A ce niveau, la valeur ajoutée du financement par le programme de cours sur l'UE dans l'enseignement supérieur (qui ciblent principalement des étudiants inscrits dans des modules spécialisés sur l'UE) est en recul. Le fait est que l'enseignement de matières relatives à l'UE est devenu une pratique courante dans ce secteur. La situation est quelque peu différente dans les pays en dehors de l'UE où l'offre de connaissances sur l'UE est moins présente.

Au sein de l'UE, le potentiel existe pour atteindre une plus grande valeur ajoutée: d'autres publics ont à l'heure actuelle moins d'opportunités d'acquérir des connaissances sur l'UE et pourraient donc être ciblés.

Les résultats de l'évaluation indiquent que l'absence d'Erasmus+ résulterait en :

- une forte baisse de la mobilité des apprenants et des praticiens et de la coopération internationale entre organisations ;
- des inégalités en matière d'accès à la mobilité en fonction des pays et des contextes socio-économiques ;
- une baisse de qualité et d'efficacité de la mobilité qui résulterait en une réduction d'échelle radicale des structures de gestion et de coordination.

Ceci aurait pour conséquence de diminuer les attitudes positives envers l'UE au sein des publics visés. Les praticiens auraient nettement moins d'ouverture et d'intérêt envers les projets internationaux, ce qui affecterait également les apprenants de manière négative.

Conclusion et recommandations

Les principales conclusions transversales de cette évaluation, en plus de celles mentionnées ci-dessus pour chacun des critères d'évaluation, sont les suivantes :

- Erasmus+ continue d'être fortement apprécié par le grand public ainsi que par toutes les parties prenantes.
- Le programme fournit un ensemble de résultats uniques.
- Le programme intégré est désormais bien accepté et est perçu comme ayant clairement simplifié l'architecture du programme.
- La cohérence interne du programme est forte car soutenue par des opportunités de financement pour toutes les formes possibles d'apprentissage (formel, non-formel et informel).
- Les structures de gestion du programme sont bien établies et adaptées aux besoins de ce dernier. Aucun problème majeur d'efficacité n'a été identifié.

L'évaluation a par ailleurs identifié des axes potentiels d'amélioration. Ceux-ci ont été considérés pour définir les recommandations suivantes.

| Conclusion | Recommandation |
|--|--|
| L'évaluation identifie un degré relativement faible d'innovation au sein des actions de coopération financées par le programme, en particulier dans le cadre de l'action 'partenariats stratégiques' et d'actions précédentes comparables. | Opérer une distinction entre les types de partenariats stratégiques : ceux qui ont pour finalité l'acquisition de connaissances et le partage d'expériences et ceux qui visent l'innovation. Pour ces derniers, définir et mettre en œuvre une approche différente des méthodes de sélection et de suivi. |
| Les effets systémiques, en particulier ceux découlant des projets financés, demeurent ponctuels. | Encourager les autorités nationales à utiliser les résultats des projets financés pour identifier « ce qui fonctionne » et les leçons à en retirer pour renforcer l'impact au niveau politique dans le contexte national. Pour ce faire, offrir un financement spécifique pour soutenir le suivi, le partage et l'acquisition des connaissances thématiques à l'échelle nationale. |
| La participation des publics difficilement accessibles demeure un défi | Pour accroître la participation des publics défavorisés, cibler spécifiquement les organisations qui travaillent avec ces publics. Considérer par exemple d'accorder des points bonus à de telles organisations (dans les critères de sélection des projets). Le programme en matière d'inclusion sociale |

| Conclusion | Recommandation |
|---|--|
| | bénéficierait d'une clarification de son niveau d'ambition et d'une de définition homogène du public qu'il cible. |
| En pratique, l'alignement des projets financés avec les priorités clés de l'UE n'est pas suffisant | Le guide du programme devrait clairement mettre l'accent sur un plus petit nombre de priorités. Celles-ci devraient être hiérarchisées dès le processus de sélection. |
| La répartition budgétaire actuelle entre les secteurs reflète l'évolution historique du programme : la hausse budgétaire allouée à Erasmus+ comparée aux programmes précédents a été répartie proportionnellement entre les secteurs. En conséquence de cette évolution historique, le secteur de l'enseignement supérieur reçoit la part la plus importante. Des investissements significatifs dans ce secteur ont permis d'obtenir des résultats positifs en matière de coopération et de mobilité transnationale, rendant le secteur plus international que les autres et lui permettant d'atteindre une masse critique. | En fonction de l'allocation budgétaire globale qui sera dévolue au nouveau programme, considérer des augmentations potentielles au sein des secteurs qui réalisent de bonnes performances mais qui reçoivent nettement moins de fonds. Par ailleurs, une coopération accrue entre les secteurs pourrait être encouragée. Ainsi, d'autres secteurs profiteraient, notamment, du potentiel d'innovation découlant de coopérations avec l'enseignement supérieur. |
| Le processus de candidature est lourd et fastidieux et ne se concentre pas explicitement sur les critères qui comptent le plus en termes d'efficacité. | Simplifier le dossier de candidature, revoir les critères d'attribution de financement pour mieux refléter les facteurs clés de réussite dans le but d'accroître l'efficacité et le suivi à mi-parcours, en particulier pour des projets de grande envergure. |
| Le dispositif de garantie de prêts étudiants ne répond actuellement pas aux attentes initiales. | Revoir l'ambition du dispositif de garantie de prêts étudiants en : réajustant le budget ; adaptant la stratégie de déploiement tant pour les étudiants entrants que sortants ; exploitant les synergies avec des programmes nationaux non portables et en corrigeant les défauts dans la conception de l'action (notamment la clause « pas de paiement au cours des études »). |
| La place du sport dans le programme est ambiguë car trop de priorités sont couvertes pour un budget modeste. Certains projets financés sont en outre fortement comparables à ceux financés dans d'autres volets du programme (secteur jeunesse en particulier). En conséquence, les ressources sont trop dispersées pour pouvoir générer des résultats probants. | Revoir le positionnement des actions dans le domaine du sport. Clarifier l'objectif des projets dans ce domaine. Envisager de fusionner la dimension 'inclusion sociale' couverte par les secteurs sport et jeunesse. Recentrer le financement propre au secteur sur des actions très ciblées. |
| Une part élevée du financement Jean Monnet se concentre sur l'enseignement et la recherche sur l'UE dans l'enseignement supérieur. Or, le plus grand besoin en matière de compréhension de l'UE se situe en dehors de ce secteur. | Recentrer les opportunités de financement du programme Jean Monnet sur les publics qui présentent un niveau de connaissance et de compréhension plus faible de l'UE (par exemple les élèves dans l'enseignement scolaire ou l'EFPP). |
| La contribution du programme dans le secteur | Cibler les actions dans le secteur de la |

| Conclusion | Recommandation |
|---|--|
| <p>de la formation des adultes est très fragmentée, aboutissant à une dilution de l'effet. Le public de bénéficiaires est très large et couvre différents segments du secteur, lui-même très disparate. Les thèmes couverts (par les projets financés dans le secteur) sont nombreux. En conséquence, l'intervention dans ce secteur n'est pas suffisamment ciblée pour permettre une contribution claire du programme.</p> | <p>formation des adultes sur un public plus spécifiquement défini et se concentrer sur un plus petit nombre de priorités. Renforcer le potentiel d'inclusion sociale de ce volet du programme.</p> |
| <p>L'utilisation des données de suivi n'est pas proportionnelle aux efforts demandés lors de leur collecte. Le processus de suivi accorde trop d'importance aux activités de l'Action clé 1.</p> | <p>Améliorer le suivi du programme en l'étendant aux Actions clés 2 (et 3). Veiller à mieux utiliser et analyser les données collectées pour éclairer la décision.</p> |